



Clémence de Rothiacob David Autin

- ▶ **Un mois d'août en hausse**, l'Euro Stoxx gagne 3,5% sur le mois, malgré la poursuite des tensions sino-américaines, grâce à l'espoir d'un vaccin contre le COVID 19 et compte tenu de publications trimestrielles meilleures qu'attendues. Richelieu Cityzen surperforme le marché en progressant de 4,81%.
- ▶ **Contributeurs d'août**: avec une première approche de Veolia, en fin de mois, proposant de racheter la participation d'Engie dans Suez puis d'acquérir ce dernier pour créer un leader mondial de la transformation écologique, le titre **Suez** signe en août, la meilleure performance du mois (+29,7%). Autre groupe face à l'assaut de plusieurs investisseurs (Vivendi, Amber Capital, Groupe Arnault, ...), **Lagardère** n'est pas en reste ce mois-ci avec une hausse de 29,3% ! Le fonds a également bénéficié de la hausse du chimiste néerlandais **Corbion** (+19%) et de la bonne dynamique du secteur des énergies renouvelables (**Albioma** et **Vestas Wind** +17%). A l'inverse, dans ce contexte de marché haussier, la performance a été pénalisée par les faiblesses des secteurs défensifs comme la Santé (**Orpea** -7%, **Grifols** -9%, **Straumann** -1%) ou l'agroalimentaire (**Danone** -2%).
- ▶ **Arbitrages d'août**: notre position en **Corbion** a été renforcée et un arbitrage a été effectué pour renforcer l'allemand **Linde** et solder le français **Air Liquide**. Parallèlement, le suédois **Dometic** a été cédé compte tenu de son fort rebond et d'une visibilité encore limitée, tout comme l'espagnol **Applus Services** dans le secteur de l'inspection. La thématique **Environnement** représente désormais près de 43% de l'encours (contre 41% en juillet) et est ventilée entre les énergies renouvelables, les matériaux et industries verts. Le poids de la **Santé** a été diminué (20% contre 23%), au profit du **Digital** qui représente 18% de l'encours en fin de mois.
- ▶ **Liquidités** : elles sont stables sur le mois, autour de 5% de l'encours.

Document non contractuel produit uniquement à titre d'information. Il ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Avant d'investir, vous devez vous procurer et lire attentivement le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) disponible auprès de Richelieu Gestion et sur le site www.richelieugestion.com. Richelieu Gestion décline toute responsabilité en cas de pertes, directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. La valeur des parts des fonds peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont traités aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Conformément à l'article 321-116 du règlement général de l'AMF, vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des fonds.